

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

**13^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et /ou de Gouvernement
des pays membres du CILSS**
(Mali, Bamako , 13-26 novembre 2000)

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF

AOUT 2000

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 30 67 58/59 – Fax (226) 30 67 57 – E-mail : cils@fasonet.bf ; site Web : www.cilss.org
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – Tél (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35 – E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne – Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI – Tél (223) 22 21 48/23 02 37 – Fax (223) 22 23 37/22 59 80 – E-mail : idriss@agrosoc.insah.ml

Créé en septembre 1973, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, compte 9 pays membres (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad). Ces pays couvrent une superficie de 5,4 millions km² pour une population de 50 millions d'habitants.

Cette zone dont une bonne partie est couverte par les déserts du Sahara, se caractérise par la prédominance de l'agriculture et de l'élevage qui occupent plus de la moitié de la population active et contribuent pour près de 40% au PIB des pays membres. Cet espace subi de fortes variations climatiques (de 200 à 2500mm) couvrant ainsi plusieurs isohyètes du Nord au Sud et une pluviométrie capricieuse. La croissance démographique y est élevée (3,1%) avec une urbanisation rapide (+7%). Huit des 9 pays ont d'un faible taux de développement humain selon le « rapport mondial sur le développement humain 2000 » du PNUD. Ils se situent entre la 147^{ème} place et la 173^{ème} sur un total de 174.

INTRODUCTION

Le CILSS a été créé suite à la grave sécheresse qui sévissait depuis les années 1968. Les conséquences de cette catastrophe climatique sont écologiques, humanitaires et économiques. Elles continuent aujourd'hui encore à agir sur les variables fondamentales qui conditionnent le développement du Sahel. Pour faire face à cette situation, il a fallu, tout d'abord, parer au plus urgent en mobilisant la Communauté Internationale et en organisant les secours en faveur des populations. Après cette période d'urgence le CILSS et ses partenaires, notamment, le Club du Sahel se sont attaqués aux conséquences de cette catastrophe, en montant une multitude de projets et de programmes dans plusieurs domaines.

Ensuite, avec le Club du Sahel il engagea de grandes réflexions qui ont abouti à la formulation de programmes régionaux et de stratégie (de lutte contre la désertification et de politique céréalière) qui se voulaient à la fois réparateurs et fondateurs de nouveaux comportements dans la perspective d'une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Après cette période de grande disponibilité de financement, l'Institution à partir des années 1980 a commencé à connaître une véritable crise à la fois financière et institutionnelle.

C'est dans ce contexte que j'ai été nommée au poste de Secrétaire Exécutif du CILSS en 1993 et qu'est intervenue la restructuration du CILSS. La mise en œuvre de cette restructuration a mobilisé beaucoup d'efforts. Il fallait reconstruire l'Institution et combattre le découragement et le pessimisme.

Dans ce combat, nous avons été encouragés par les Présidents en exercice successifs, Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Antonio Mascarenhas Monteiro, Président du Cap-Vert et Son Excellence Dr Alhadji Yahya A.J.J. Jammeh, Président de la Gambie. Je voudrais ici, leur exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude. J'aimerai aussi exprimer toute ma joie d'avoir travaillé sous leur autorité clairvoyante. Mes remerciements vont aussi aux Ministres Coordonnateurs et particulièrement à Madame Maria Helena Semedo, qui a eu à conduire avec nous cette lutte pour la survie de notre Organisation aux moments les plus difficiles.

Nous avons aussi bénéficié de l'appui et de la disponibilité des Chefs d'Etat des pays membres qui nous ont à chaque fois ouvert leurs portes et prodiguer conseils et orientations.

Les résultats que nous avons pu réaliser sont le fruit d'un travail commun où chacun a apporté sa pierre. Les Ministres de tutelle et les Secrétaires Permanents des Comités Nationaux y ont grandement contribué.

J'aimerai aussi exprimer ma profonde gratitude à nos partenaires qui dans une coopération franche m'ont toujours apporté soutien et conseils. Je citerai particulièrement un homme qui dans la discréction mais avec conviction a contribué à la réussite de la restructuration, il s'agit de Monsieur Roy Stacy ancien Directeur du Club du Sahel.

Enfin, l'équipe des cadres et agents du CILSS, qui m'ont entouré au cours de ces deux mandats ont été l'élément déterminant du succès. Ils ont fait preuve de dévouement, d'esprit de sacrifices, de compétences et d'imagination pour vaincre les difficultés énormes que nous avons affrontées. J'ai beaucoup appris auprès d'eux et j'ai apprécié leur disponibilité. Je les remercie sincèrement.

I. REFONDATION DU CILSS COMME OUTIL INSITUTIONNEL

Dans cette partie, nous allons essayer de retracer les efforts entrepris depuis 1993 en vue de rendre notre Institution plus apte à répondre aux attentes de ses membres et de ses partenaires. Cet effort d'adaptation à une conjoncture socio-économique en perpétuel changement marqué par la mondialisation et la globalisation, était un travail continu contre la marginalisation du Sahel, d'une part le défaitisme, le pessimisme et l'apathie causés par l'effondrement d'un système avec ses habitudes acquises et ses certitudes forgées au cours de vingt ans d'existence d'autre part. Un bref rappel de la situation en 1993, nous permettra aussi de situer le contexte dans lequel, la restructuration a été entreprise.

1°) Le contexte

Ce contexte a été marqué aussi, par la fin de la guerre froide, les graves crises économiques dont la conséquence fut la dévaluation du franc CFA et la diminution de

l'aide publique au développement. Ce qui a poussé les autorités de notre Institution dans la perspective d'une rationalisation des activités, à revoir le mandat, les missions et les structures du CILSS. Cette rénovation était en même temps une réponse à une crise conjoncturelle interne à l'Institution dont la manifestation la plus évidente fut la crise financière.

a) *Cette crise financière se manifestait par :*

- Un retard systématique dans le paiement des contributions par les Etats membres d'où une accumulation des arriérés chiffrée à plus de 778 millions pour 1993. Le passif est de 600 millions ; l'Institution vivait une asphyxie financière paralysante.
- Le retard du paiement des salaires et du paiement des fournisseurs.
- La pléthore de personnel née du développement des activités, des projets pendant la phase d'abondance des financements.
- Le financement des activités liées aux besoins des partenaires plus que ceux des Etats. L'Institution perdait ainsi le fil conducteur de son travail qui s'orientait en fonction de la disponibilité des financements. La conjoncture régionale était elle aussi critique : multitude d'OIG qui végétaient par manque de vision et moyens. Pour sortir de cette situation, un PRRD a été adopté et mis en œuvre.

2) La mise en œuvre du PRRD

Elle s'est faite à quatre niveaux :

a) au niveau du CILSS

Le CILSS a vu son mandat recentré sur la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel par la Convention Révisée signée en Avril 1994 par les Chefs d'Etat et par le Cadre d'Orientation Décennal.

Mandat :

S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique.

Ses missions ont été ainsi redéfinies :

- ♦ étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région ;
- ♦ coordonner au niveau sous-régional l'ensemble des réflexions et des actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires , écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable ;
- ♦ procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région ;
- ♦ contribuer à la coordination des politiques de développement , de recherche et de formation , menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification ;
- ♦ promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt inter-étatique et sous-régional contribuant , d'une part à renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification , d'autre part à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale ;
- ♦ contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Ces nouvelles missions orientent le CILSS, vers une approche stratégique prospective et en font un cadre de coordination et concertation entre ses pays membres.

La structure a été réorganisée et de nouvelles méthodes de gestion, de travail, de planification et de communication ont été mises en place.

La majeure partie du personnel du Secrétariat Exécutif a été licencié (soit 101 représentant 85 % des effectifs).

Cette nouvelle structure a été rebâtie autour d'un noyau central (comprenant les Responsables politiques et leurs collaborateurs) et six programmes majeurs répartis entre le Secrétariat Exécutif et les Institutions spécialisées à Bamako et à Niamey et restructurés sur la base des anciens Programmes et Projets. Le fonctionnement du Noyau Central étant entièrement à la charge des Etats membres. Celui des Programmes qui exécutent les activités opérationnelles étant à la charge des partenaires. Elle comprenait également un Contrôleur Interne chargé de veiller à la conception et au respect des procédures, des services administratifs et financiers et des Correspondants Nationaux.

Il fallait ensuite meublé cet organigramme. Les recrutements du nouveau personnel dans un climat d'asphyxie financière mobilisait beaucoup d'énergie et de temps. La gestion financière talon d'Achille de l'ancien système fut dès le départ une préoccupation importante. Un nouveau système d'information de gestion fut conçu et informatisé et mis en place dès 1994. Il se perfectionne encore aujourd'hui par la recherche d'une harmonisation toujours plus grande entre les trois sites et avec les partenaires. Cela grâce à l'action conjuguée des audits internes et externes.

La tenue régulière des instances de suivi, de coordination, de planification de contrôle et d'évaluation, instances où sont représentés tous les acteurs, permettaient à ces derniers de suivre et de s'approprier les orientations et choix de l'Institution confirme la fonctionnalité du système CILSS.

La mise en œuvre de ces changements, ne pouvait donner tous les résultats escomptés sans le soutien et la participation des pays et des acteurs.

En effet, l'une des causes de la crise que vivait le CILSS jusqu'en 1993, fut le relâchement des liens avec les Etats membres et les populations sahéliennes cibles de son action de développement.

b) Au niveau des Etats membres

La plus part des pays membres ont ratifié la Convention Révisée et ont pris des mesures visant à régulariser leur situation vis-à-vis de l'Institution.

Des missions d'explication et de sensibilisation au niveau des Etats furent régulièrement entreprises. C'est dans ce cadre que la rédynamisation des Comités nationaux du CILSS dans les pays membres a été entreprise afin d'améliorer la visibilité de l'Institution et sa communication dans les pays.

Ce qui eut pour résultat, une plus grande appropriation de ces activités par les Etats membres et une plus grande implication dans la mise en œuvre de la restructuration.

Enfin, un travail d'organisation des différentes composantes de la société civile fut entamé. Il s'agit entre autre des plates-formes et réseaux paysans des femmes et des éleveurs les groupes spécifiques. Ce travail touchera par la suite plusieurs secteurs dont les pouvoirs locaux, les journalistes, les parlementaires, les Communautés locales, etc.

Dans le cadre de la mobilisation des différents acteurs du développement au Sahel, le CILSS a organisé plusieurs manifestations importantes (Conférences ministérielles sur les Politiques de Population, sur les Migrations Régionales, sur l'Education Environnementale, Forum international sur l'Education Environnementale, Forum Régional sur la décentralisation etc.).

Ces foras étaient ouverts au reste de l'Afrique de l'Ouest et constituaient des moments forts de communication où les acteurs (décideurs, sociétés civiles et partenaires) partageaient leurs préoccupations concernant les enjeux essentiels du développement de la sous-région. Les comptes-rendus de ces différentes Conférences ont été soumis aux instances du CILSS en vue de leur prise en compte dans les programmes.

c) Au niveau des partenaires, leur implication déjà inscrite dans les organes de coordination et de suivi, s'est renforcé par une série de réunions complémentaires (DAG, retraites, Groupe de Ouaga, Groupe de Niamey, Groupe de Bamako bientôt etc.) mais aussi, par un travail de sensibilisation permanent au niveau des sièges des agences de coopération et auprès de leur représentation dans les pays sièges (Ouagadougou, Niamey, Bamako) et au delà dans les autres pays membres. Ce qui a abouti à la signature de nombreuses Conventions de financement ou de partenariat.

d) Au niveau international au niveau de l'OUA et de l'ONU la Convention Révisée fut enregistrée après sa ratification par les Etats membres.

Un travail de communication basé sur une meilleure formulation du message, sur une meilleure définition de l'image de l'institution et sa présence effective et active à tous les fora où se discute l'avenir du Sahel (sur l'eau, la CCD, la sécurité

alimentaire, l'énergie, lutte contre la pauvreté, la coopération régionale), contribuant ainsi, à vaincre les hésitations, briser les présupposés et éviter la marginalisation de notre Organisation et de notre sous-région.

Ce travail de mise en œuvre du PRRD a permis des avancées importantes sur les plans suivants :

Institutionnel :

1°) rationnalisation des méthodes d'interventions par une meilleure utilisation des ressources et des compétences sahariennes dans le cadre de l'approche programme. La méthode consiste à "faire faire" ce qui a permis à la plupart des activités d'être réalisées par les acteurs nationaux;

2°) renforcement de l'unicité en développant le sentiment d'appartenance au système, en consacrant le principe de « pompe à double effet », les PM politiques sollicitent les programmes majeurs techniques et ces derniers éclairent les premiers sur les choix appropriés ;

3) ancrage dans le paysage institutionnel, régional, grâce à nos plus values dans nos domaines de coopération technique.

4) renforcement de la présence du CILSS dans les pays et amélioration de son image auprès des populations et des partenaires.

Politique :

- 1) constitution d'un pôle régional de référence pour les politiques nationales de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles ;
- 2) proposition d'une approche pertinente en matière de développement intégré pour le Sahel :

Financier :

- 1) maîtrise des charges récurrentes ;
- 3) transparence dans les procédures et leur harmonisation ;
- 4) renforcement des capacités de gestion au travers de la création des centres de gestion et le séminaire annuel de renforcement des capacités de Responsables en gestion ;

Méthodologique :

- a) une plus grande maîtrise de la planification glissante ;
- b) avancée dans le domaine de suivi-évaluation ;
- c) une maîtrise renforcée dans le domaine de communication.

Ces avances ont permis une amélioration dans le recouvrement des contributions (voir graphique) à une diminution progressive du passif (voir graphique).

Cette période de redémarrage qui a connu un travail intense, aussi bien sûr le plan technique que politique a été récompensé par la reconquête de la confiance des Etats membres et des partenaires.

Elle a permis au CILSS. Comme l'a dit le Ministre Coordonnateur de l'époque Madame SEMEDO Hélena de retrouver son rythme de croisière, de renforcer ces capacités et de cultiver un esprit de rigueur, d'efficacité et de performances.

II. LES BASES D'UNE PERENNISATION DU SYSTEME CILSS

Nous avons vu dans la première partie, les efforts entrepris pour réussir la restructuration du CILSS. Cette phase de redémarrage fut accompagnée dès 1995, d'un autre processus dont l'objectif est de construire les bases d'un système CILSS conforme aux aspirations des populations sahéliennes, capables de répondre à tout instant à leurs sollicitations, efficaces dans ces domaines d'interventions, maîtrisant les techniques modernes de planification et de gestion.

Ce processus fut à la fois un travail fécond de réflexions, de mobilisation des compétences et d'initiatives courageuses et porteuses. Le grand débat Sahel 21, un élément essentiel, je dirai même moteur de ce processus, fut dans le contexte des années 95, un grand défi. Aujourd'hui, au moment où nous clôturons la phase d'opérationnalisation, nous sommes en mesure d'affirmer que le défi a été relevé même si les retombées bénéfiques ne sont pas toutes palpables à l'heure actuelle.

a) *Le lancement des réflexions stratégiques*

Le manque d'une vision à moyen et long termes, était l'une des causes essentielles de la crise qu'avait traversée le CILSS au début des années 1990. Pour palier à cette lacune deux axes furent investis. Déjà en 1994, l'élaboration du premier plan triennal 95-97, s'était faite en rapport avec un cadre d'orientation décennale qui servait de balise aux activités de l'Institution. Depuis 1995, le processus Sahel 21 ouvrait un autre axe pour définir les perspectives à long terme au CILSS.

Ce processus dont l'objectif est de trouver une réponse aux enjeux et défis du futur, a été innovateur dans son ampleur, dans sa méthodologie, dans ses champs d'investigation par les acteurs impliqués et par les échos qu'il a eu aussi bien au niveau des pays, que de la sous-région et qu'au niveau international. Il s'est déroulé jusqu'à présent sur deux phases :

1°) la première phase consistait sur la base d'une synthèse des réflexions autour des tendances à l'œuvre et des perspectives d'évolution des pays sahéliens,

d'organiser des débats nationaux et régionaux entre l'ensemble des composantes des sociétés sahariennes en vue de définir une vision saharienne des enjeux présents et d'avenir de notre sous-région.

Cette vision consensuelle fut diffusée et adoptée à l'occasion de la 12^{ème} Conférence des Chefs d'Etat des pays membres et de la réunion à haut niveau des agences de coopération dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du Club du Sahel, en septembre 97.

Je n'ai pas besoin ici, de revenir, sur les acquis de cette première phase, ils furent immenses et sont reconnus par l'ensemble des acteurs. Mais, il est important, de signaler ici, que ce processus, a contribué à redéployer l'image de l'Institution auprès des opinions dans les Etats. En effet, il a donné lieu à une grande médiatisation et a été l'occasion de débats décentralisés au niveau des pays. Il a contribué aussi à accélérer l'émergence de la société civile, notamment les groupes directement impliqués dans les domaines de compétences du CILSS.

Il fut aussi, l'occasion de réfléchir sur les contraintes et atouts du Sahel, sur le rôle des acteurs, les bilans, enjeux et perspectives de la coopération. En même temps, d'autres réflexions souvent en rapport avec lui, ont exploré des domaines divers : décentralisation, rôle de la société civile, maîtrise de l'eau, intensification de la production agricole, fluidification des échanges et mise en œuvre de la CCD.

Le processus Sahel 21 a permis d'articuler l'ensemble de ces réflexions, d'en faire la synthèse et d'en assurer l'exploitation harmonieuse.

2°) la deuxième phase de Sahel 21 dont les résultats furent discutés lors du 2^{ème} forum des sociétés sahariennes, consistait en particulier à consolider le dispositif régional et national de réflexion participative et à traduire les cinq priorités dégagées par les sociétés sahariennes en actions concrètes, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'interventions prioritaires, au niveau national et régional.

Dans le cadre de la préparation de cette deuxième phase, nous avons créé avec nos amis du Club du Sahel, un Groupe informel de réflexion niveau ministériel appelé Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition (GMAP).

Le rôle de ce Groupe qui a été ouvert à certains pays côtier était de mobiliser les décideurs au niveau des pays et des partenaires sur les enjeux de la deuxième phase de Sahel 21 et de réfléchir sur les thèmes importants concernant l'intégration régionale et la réforme de la coopération. Le CILSS a soumis à ce Groupe une réflexion sur le cadre stratégique régional pour la construction d'une sécurité alimentaire durable dans la perspective de la réduction de la pauvreté au Sahel.

Ses travaux seront discutés dans le cadre de la réunion CILSS/Club prévue dans les prochains jours.

Ce Groupe informel était créé pour préparer la XIII^e Conférence des Chefs d'Etat. Aujourd'hui se pose la question de son devenir.

Dans cette perspective, le CILSS aura à concentrer ses efforts, dans le cadre de son mandat, sur la recherche d'une sécurité alimentaire durable et sur la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, maillons essentiels du combat que mènent nos pays contre la pauvreté. Les résultats de cette deuxième phase, constituent donc, le cadre et le fondement de l'action future de l'Institution.

b) Le positionnement stratégique de l'Institution

Nous avons vu, que la course vers les financements avait été à la base de l'éparpillement des activités du CILSS. La restructuration a permis de recentrer le mandat et les missions de l'Institution.

Entre-temps, le contexte mondial a évolué vers une globalisation dont la caractéristique essentielle est la libéralisation des marchés. Cependant, le marché mondial reste imprévisible et laisse peu de place aux faibles.

La fragilité des équilibres socio-économiques et écologiques dans notre sous-région demande encore et pour longtemps, un suivi particulier. Même si nous connaissons

mieux aujourd'hui, les principales variables qui agissent sur nos économies, nous constatons aussi, que malgré la croissance de la richesse sur le plan international, nos pays ont connu, sous l'effet de plusieurs factures, une paupérisation croissante d'une importante frange de leur population.

Dans le cadre de sa mission, en fonction de ses compétences et ses potentialités, le CILSS est appelé, dans ce combat contre la pauvreté à définir la nature et les domaines de son intervention.

Certes, la lutte contre la pauvreté, ne peut se faire sans une gestion rationnelle des ressources naturelles, conditions fondamentales d'une sécurité alimentaire durable. En somme, il s'agit de mieux définir un cadre cohérent, comme référence commune à l'ensemble des approches sectorielles et qui soit partagée par les acteurs. La prise en compte des différentes dimensions de la Sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles, doit se faire dans ce cadre. Le rôle du régional et du national, des différents acteurs régionaux et nationaux et partant celui du CILSS doivent être précisés. C'est dans cette optique que le CILSS s'est investi pour renforcer son rôle de pôle de référence, dans ses domaines de compétences que sont la Lutte contre la Désertification et la Sécurité Alimentaire.

1°) La Gestion des Ressources Naturelles/Lutte contre la Désertification

C'est un domaine que le CILSS a investi depuis sa création. Beaucoup de programmes régionaux de première et deuxième génération ont été consacrés à ce domaine (PRG, PRS, PFIE, etc...). Le CILSS y dispose d'une compétence confirmée et reconnue. Aussi, il fut fortement impliqué dans les travaux préparatoires du Sommet de Rio, et l'un des principaux prometteurs de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification.

Son rôle s'est renforcé avec la mise en œuvre de cette convention en 1994. De la sensibilisation des Etats qui ont tous ratifié cette convention, à l'appui (méthodologique et financier), à l'élaboration des PAN et à l'élaboration du PASR en passant par le travail continu de coordination et d'animation du groupe des pays Ouest-Africains, il fut présent sur tous les fronts de ce combat contre la désertification.

Aujourd'hui, la plupart des pays sont avancés dans leur processus de formulation, d'adoption et de mise en œuvre de leur plan d'action national. Le PASR a été formulé et adopté. Le CILSS en assure le Secrétariat Technique.

Un fonds de facilitation régional a été mis en place avec l'aide de la coopération française. En somme, une action multiforme, continue et que nous espérions pertinente.

Certes, des contraintes diverses sont rencontrées dans la mise en œuvre de la CCD dans les pays sahéliens. Il s'agit entre autre ;

- Les Programmes d'Action nationaux validés et élaborés dans la plus part des pays ne sont pas encore entièrement intégrés dans les stratégies de développement des pays ;
- Les organes chargés du suivi des activités liées à la formulation et à la mise en œuvre des PAN ne bénéficient pas toujours du soutien voulu ;
- Les décisions prises dans les Conférences des Parties ne bénéficient pas toujours d'un suivi adéquat ;
- Le manque de ressources financières non seulement pour l'exécution des activités retenues dans le PAN mais aussi pour faire vivre les organes chargés de la coordination.

Aussi, nous recommandons, à la veille de la IVè session des Parties, que les pays sahéliens en particulier et africains en général, soient attentifs pour défendre la priorité accordée à l'Afrique par la Convention en exigeant l'examen en premier des 41 rapports qui ont été présentés par les pays africains.

Dans le cadre du Programme d'Action sous-régional, il est utile qu'une résolution soit prise pour le soutien à la mise en œuvre de ce Programme et qu'un Appel soit lancé aux partenaires pour un appui conséquent.

Nous devons nous-mêmes donner l'exemple en s'acquittant de nos contributions.

En ce qui concerne le Mécanisme Mondial, il est temps qu'il indique les voies et moyens qu'il utilisera pour mobiliser les fonds.

Il est vrai, que le CILSS et ses pays membres se sont investis pour l'adoption de la CCD, mais cela ne doit pas nous faire négliger les autres Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique. Non seulement nous devons chercher à lancer des ponts entre elles et la CCD, pour faire bénéficier nos PAN des financements du FEM, mais aussi, nous organiser pour faire entendre notre voix à leur niveau.

Ce rôle, le CILSS a pu le jouer grâce à l'expertise qu'il a acquise notamment, dans la mobilisation des composantes de la société civile, dans les domaines de la décentralisation, la gestion des terroirs et des collectivités locales. Autant de champs d'investigation et de recherche, explorés par le CILSS durant les dernières années.

Le forum sahélien sur la décentralisation qui vient de se tenir à Bobo-Dioulasso et dont les résultats sont disponibles illustre cette volonté de maîtriser l'ensemble des facteurs qui agissent sur la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Il faut noter que ces travaux, aussi bien ceux du PAN, du PASR et de la décentralisation sont en interaction permanente avec ceux menés dans le cadre de Sahel 21 et ceux menés sur des thèmes liés à la sécurité alimentaire. Ils se nourrissent mutuellement dans un esprit de synergie et de capitalisation des expériences.

2°) La sécurité alimentaire

Si la GRN/LCD répond à un souci permanent des Etats et des populations sahariennes, la sécurité alimentaire est elle aussi, une préoccupation fondamentale de ces mêmes acteurs. Le CILSS est né pour lutter contre la sécheresse et la famine.

Dès sa naissance, le CILSS s'est attaqué aux problèmes liés à l'alimentation, les secours d'urgences, les recherches sur les céréales résistantes aux climats arides et semi-arides ont été autant d'étape vers une connaissance et une maîtrise de ses problèmes. Il a développé tout au long de son existante des réflexions sur les stratégies de prévention et de gestion des crises, sur l'analyse de la vulnérabilité des populations, la pertinence et la cohérence des instruments mis en œuvre pour répondre aux crises alimentaires. Il a mis en place un système de suivi des campagnes agricoles.

Dans le même temps, des études sur les marchés, les circulations des produits agricoles (entraves et flux) ont été menés et des actions entreprises pour les alléger ou les réguler. La promotion des produits locaux et leur transformation a fait l'objet ~~elle aussi~~, d'une attention particulière. Les implications et les entraves à une intensification de la production, l'état et le rôle des filières ainsi que la maîtrise de l'eau ont été étudiés et des orientations proposées et mises en œuvre.

C'est dire que les différentes dimensions de la sécurité alimentaire au Sahel ont été examinées, connues et les bases d'une politique et d'une stratégie dans ces domaines sont définies.

Aujourd'hui, le CILSS est reconnu comme une référence dans ces domaines que sont la GRN/LCD et la sécurité alimentaire.

Ces deux branches sont les nids de la pauvreté au Sahel. Une véritable stratégie de lutte contre la pauvreté ne peut se concevoir sans une politique efficace et pertinente d'aménagement du territoire qui tiennent compte des différentes dimensions de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles.

3°) La dimension régionale

La situation dans notre sous-région se présente parfois sous une forme paradoxale : en effet, les courants fondamentaux (flux migratoires, échanges, tendances

météorologiques, etc.) suivant une logique régionale, qu'entraînent parfois les superstructures matérialisées par les frontières entre les Etats.

C'est dire que la dimension régionale de la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification est évidente. Elle est renforcée par la mondialisation qui tend à briser les entraves à la circulation des marchandises. Le CILSS a toujours pris en considération, cette dimension et a cherché à définir la place et les complémentarités entre le niveau régional et le niveau national.

Dans ses réflexions, aussi bien que dans ses projets et programmes, le rôle de l'un et l'autre ont été définis et pris en compte. Cette logique est inscrite dans sa structure où les CONACILSS jouent un rôle central dans la vie de l'organisation.

Le rôle de ces derniers a été considérablement renforcé durant les dernières années. Leur composition s'est élargie, leur fonctionnement a fait l'objet d'études et des textes juridiques ont été édictés à cette fin.

Différentes mesures ont été prises par le CILSS et les partenaires dans le cadre de leur rédynamisation :

- une contribution annuelle de 3,7 millions prélevée sur la contribution nationale est apportée au fonctionnement des Secrétariats permanents ;
- des sessions de formation en organisation, gestion et informatique ont été organisées à leur intention ;
- des équipements informatiques ont été fournis grâce à l'appui de certains partenaires tels que l'USAID et l'Union Européenne ;
- une plus grande implication dans les activités de l'Institution pour une plus grande maîtrise pour mieux défendre les intérêts de l'Institution auprès des décideurs nationaux et des partenaires nationaux (participation aux retraites, aux CTG et aux grandes rencontres régionales) ;

- la délégation de l'exécution de nombreuses activités (en raison de nos effectifs limités et de notre volonté de rapprochement avec les Etats) pour lesquels les Secrétariats permanents restent des agents de facilitation indispensables pour la remontée des informations et des situations financières ;
- en contrepartie il est attendu des pays une bonne représentation dans le pays par la qualité et la compétence des cadres affectés au CONACILSS en général et aux Secrétariats permanents en particulier, mais aussi par la qualité des conditions de travail. Toutes conditions qui sont pas souvent remplies ;
- l'élaboration d'un programme de travail et d'un rapport d'activités, conditions exigées par les bailleurs pour tout appui aux CONACILSS ;

Malheureusement seuls deux pays remplissent ces conditions à ce jour. Ce qui n'est pas encourageant pour ceux qui veulent aider ces structures :

- la célérité dans la remontée des informations et la justification des fonds mis à disposition des pays. En 1999, 991 millions de FCFA ont été avancés aux pays dans le cadre de la réalisation des activités du Secrétariat Exécutif il reste encore 257 millions à justifier soit 25 % des avances. Ceci constitue une grande préoccupation , car certains partenaires ont préféré bloquer les financements en attendant les justifications. Ce qui est préjudiciable à l'exécution des programmes d'activités (comme vous pourrez le constater dans les Etats d'exécution financière).

C'est pour toutes ces raisons que nous disons que la restructuration du CILSS ne sera jamais achevée tant que les représentations nationales ne seront pas des structures dynamiques compétentes et efficaces en un mot des références fiables.

Leur importance est de plus en plus reconnue par les partenaires qui commencent à leur accorder des appuis.

Le Régional impulse, coordonne et synthétise les préoccupations nationales. Il développe les complémentarités, offre un cadre d'échanges des expériences et encourage les solidarités.

Les acteurs régionaux sont appelés à mieux harmoniser leurs actions et se positionner en fonction de leur mandat et de leurs potentialités. Les différentes réunions de coordination que nous avons initiées avec la CEDEAO, notamment dans la formulation du PASR et dans le suivi du programme d'intervention régional du 8^{ème} FED nous ont permis d'ébaucher un programme de travail cohérent avec cette institution. Nous avons aussi dans le cadre du PASR, associer l'ensemble des acteurs régionaux qui ont chacun un rôle précis dans la mise en œuvre de ce programme.

Le rôle du CILSS, dans l'intégration régionale doit se lire dans ce travail quotidien de suivi et de coordination des politiques nationales et régionales dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification.

c) *Une structure adéquate : un personnel compétent et motivé*

Ouvrir des perspectives à l'organisation l'engager sur des voies bien balisées sont dès conditions certes nécessaires mais insuffisantes pour lui assurer une vie pérenne.

Il faut pour cela, qu'elle soit elle-même en état de marcher. C'est pourquoi, nous nous sommes consacrés tout au long des trois dernières années à réadapter les structures et à améliorer les conditions de travail dans l'Institution.

L'application effective de l'approche programme s'est matérialisée au niveau de l'ensemble du système par abandon du concept du projet au profit de celui d'unité opérationnelle. C'est ainsi que la coordination des Programmes Majeurs Politiques a été unifiée. Leur management a été confié à un coordonnateur Général, secondé par un animateur au niveau de chaque programme.

En plus de la synergie qu'elle permet, cette approche allège le travail des Unités qui se consacreront désormais au travail technique laissant la gestion administrative et financière à la Coordination Générale.

Les structures de coordination notamment les CTG et les Comités Inter-Sites et inter-programmes ont connu des modifications dans leur composition et un

dynamisme nouveau sans qu'il n'y est un changement fondamental dans leur fonction. Les structures de gestion (Centres de gestion) ont été restructurées et dotées de moyens humains et techniques adéquats.

La structure mise en place en 1994, a connu ainsi des adaptations successives, en vue de la rendre plus fonctionnelle et plus productive, sans pour autant qu'elle nécessite un apport nouveau en ressources humaines ou financières. Nous avons voulu qu'elle fonctionne avec le maximum d'efficacité et le minimum de coûts. Les modifications apportées aux statuts du personnel, étaient le fruit d'un large débat où participèrent les différents agents, des représentants des Etats et des partenaires. Elles furent dictées à la fois par la nécessité de rendre ces statuts conformes aux normes en vigueur dans les pays, mais aussi par l'exigence pour une organisation comme le CILSS, d'avoir des conditions de travail attrayantes et stimulantes pour un personnel de qualité.

Malgré notre volonté de réduire les dépenses, les améliorations nécessaires des conditions de travail, l'inflation galopante et la dévaluation du FCFA intervenue depuis lors, nécessitent une révision des taux fixant les contributions des Etats membres. Je rappelle que le montant global de ces contributions a été fixé au début des années 1980 et que même si le coefficient affecté à chaque pays a été révisé à l'occasion de la rentrée de la Guinée-Bissau en 1986 au CILSS, le montant global n'a pas changé.

En exécution de la décision de la session extraordinaire de novembre 1998, nous avons réalisé une étude dont les conclusions recommandent impérativement l'augmentation des contributions des Etats membres de 50 %. Le rapport de l'étude est versé dans les dossiers du Conseil.

1°) Une communication redynamisée

Ce travail de redéploiement stratégique et de restructuration était soutenu et accompagnée par une communication de plus en plus dynamique. La crise avait porté

un coup dur à l'unité et à l'image du CILSS. Certes tout au long de son existence le CILSS a mené des activités de communication, mais elles étaient disparates, sans fil conducteur et sans cohérence, ni synergie. Nous avons voulu dès le départ, connaître nos besoins et rationaliser nos actions dans ce domaine. Une politique de

communication fut élaborée. Elle fixe un objectif à notre action ; rendre visible l'Institution en valorisant et accompagnant son action. Elle se fonde sur l'unicité des symboles, sur une présence effective de l'Institution à tous les fora internationaux et sur une présence du CILSS dans les pays à travers ses activités.

Des structures chargées de la communication furent réorganisées dans un esprit de rationalisation et des règles furent édictées.

L'utilisation effective de l'ensemble de médias et la diversification des techniques utilisées pour construire et diffuser les messages. Ces derniers furent harmonisés. Ce redéploiement de l'image de l'Institution a été pour beaucoup dans la reconquête de la confiance des pays et des partenaires. Les demandes et sollicitations adressées au CILSS par les groupements, associations et communautés montrent que le CILSS est de plus en plus connu dans les pays.

L'utilisation des nouvelles techniques de communication ouvre à l'action de l'institution de nouveaux champs et lui offre des possibilités d'accès à de nouvelles cibles.

Certaines activités ponctuelles tels que le Salon de l'Agriculture et de l'Elevage à Abidjan, le FESPACO où nous avons eu des prix, le concours parc forestier et la participation commune des pays sahéliens sous l'égide du CILSS à l'Expo 2000 ont été l'occasion de faire connaître l'Institution. Le fait même de recourir au CILSS pour organiser cette participation est une preuve en soi de la notoriété retrouvée de cette Organisation.

2°) La dimension genre

L'une des innovations qui auront dans l'avenir un impact certain sur la vie de l'organisation est l'adoption de la dimension genre comme critère d'évaluation des activités et programmes CILSS. Cette approche encore à ses débuts commence à s'inscrire comme un élément essentiel de toute activité dans le système.

a) Le Suivi-Evaluation

La maîtrise de la planification a permis un suivi régulier des activités et une évaluation de leur impact et effet. Un système de suivi-évaluation se met progressivement en place et touche l'ensemble des démembrements et domaines d'activités du CILSS. Là, aussi la recherche d'un équilibre entre des nécessités parfois contradictoires tels que la rareté des ressources et les besoins multiples, la rigueur d'une planification triennale et les contraintes d'un environnement changeant et insaisissable, etc. Nous impose des choix difficiles que seul un tableau de bord présentant les indicateurs pertinents permet de faire.

Les contraintes majeures sont liées à l'amélioration des conditions de travail et au financement des activités et du fonctionnement du CILS.

f) Construction du siège

En 1997, la 32^e session du Conseil des ministres a adopté une résolution demandant aux Etats membres de verser une contribution spéciale de 35 000 000 FCFA par pays pour la construction du siège du CILSS.

Nous trouvons des difficultés réelles dans la mobilisation de cette contribution spéciale. Au total 115 000 000 FCFA représentant les contributions du Burkina Faso, du Cap-Vert, du Niger et la moitié de la contribution de la Guinée-Bissau restent à recouvrer.

Aussi, le chantier a connu des retards. Les partenaires sensibilisés à la question lient leur intervention concernant les coûts supplémentaires au respect par les Etats membres de leurs engagements (ci-joint l'état de la situation).

g) Les bases d'une solution définitive aux problèmes de financements : le Fonds Spécial

Le financement des activités et du fonctionnement du CILSS sous sa forme actuelle reste aléatoire. La réflexion engagée autour du fonds spécial cherche à trouver une solution définitive à ce problème qui constitue un handicap sérieux pour le développement harmonieux de notre Institution.

Dans le cadre de la poursuite du processus de mise en place effective du Fonds Spécial les activités suivantes ont été menées au cours de l'exercice sous revue :

❖ Réunions du Comité de Pilotage : dans le programme d'activités deux réunions étaient prévues, une seule a pu se tenir compte tenu des difficultés de trésorerie. Cette réunion a adopté le programme d'activités et le budget de l'exercice 2000 du Comité de Pilotage et

apprécier le rapport élaboré par le cabinet international Coopers/Lybrand/Dièye de Dakar, sur la configuration financière et juridique du Fonds ainsi que le Plan Marketing ;

❖ Suivi de la consultation BAD financée par l'Italie afin de disposer de documents juridiques complets sur la fondation. Cette consultation dont le démarrage effectif devrait intervenir en juin 2000 a été reportée au dernier moment, le service juridique de la BAD ayant estimé que l'expérience du consultant juridique sélectionné par les services compétents de la BAD ne correspondait pas au profil décrit dans les termes de référence de la consultation ;

❖ Mise en œuvre du Plan Marketing notamment la création du Comité de Parrainage du Fonds Spécial. Au terme des différentes consultations trois hautes personnalités ont accepté d'être membres de ce Comité. Le Comité

tiendra sa première réunion en marge des travaux de la présente Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

- ❖ Recherche de ressources exceptionnelles pouvant faciliter la contribution des Etats Membres à la constitution du capital du Fonds. Dans ce cadre des contacts ont été établis avec l'Association Africaine des Loteries d'Etat afin de voir quelles contributions ces sociétés peuvent apporter aux Etats (ou directement au CILSS) dans la mobilisation de ressources additionnelles. Des pistes intéressantes ont été explorées et il conviendrait de les finaliser dans le cadre d'un partenariat ;
- ❖ Elaboration des documents juridiques portant création d'une Fondation d'Appui au CILSS dénommée Fondation Pour Un Développement Durable au Sahel .

Au total, malgré les difficultés de trésorerie (28 millions de francs ont été mobilisés auprès d'un seul partenaire sur un budget de 60 millions), le processus de mise en place s'est poursuivi au cours de cet exercice avec comme point nodal la présentation aux présentes assises de la Convention portant création d'une Fondation d'Appui au CILSS.

En termes de perspectives, il conviendrait de retenir :

- ❖ La recherche des financements nécessaires à la poursuite du Processus ;
- ❖ La création effective du Comité de Parrainage et la mise en œuvre du Plan Marketing et du Plaidoyer afin de faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à la constitution de la dotation de la fondation ;

- ❖ La préparation de la troisième réunion du Comité de Pilotage afin d'élaborer la phase intérimaire de création de la Fondation.

Les dossiers spécifiques

Dans cette partie, nous traiterons de quelques dossiers qui tout en s'intégrant dans le mandat du CILSS ont connu un traitement et un suivi particuliers.

a) le Programme Spécial OCI-CILSS-BID

Une des missions assignées au CILSS, consiste aussi à aider ses Etats membres à sensibiliser la Communauté Internationale et à mobiliser les aides extérieures pour juguler les effets néfastes des conditions climatiques arides et semi-arides et stimuler le développement économique de la région sahélienne au bénéfice de ses populations rurales.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la création au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), du Comité de Solidarité Islamique avec les Peuples du Sahel qui avait consenti en 1981 une aide d'urgence (suite à l'appel lancé par le Président en exercice du CILSS) d'un montant de 180 millions de dollars US sous

forme de subvention, destinée à l'hydraulique rurale et pastorale et à la sécurité alimentaire. A cela, il convient d'ajouter le programme d'urgence de la BID d'un montant de 50 millions de dollars US.

En 1991, la Oumah islamique devant la persistance des calamités naturelles et tirant les leçons de leur première initiative, décide lors du 6^e Sommet de l'OCI à Dakar de renouveler leur appui, en mettant en place un nouveau programme qui s'inscrira dans la durabilité. Pour ce faire, la présidence du Comité Islamique de Solidarité avec les Peuples du Sahel est confiée au Koweït. Le Comité enregistre de nouvelles adhésions et mieux encore la conception du programme est confiée au CILSS avec l'appui technique et financier de la Banque Islamique de Développement.

Les Etats sahéliens confirment ce rôle en mandatant le CILSS de les représenter dans le Comité de Solidarité, de coordonner l'élaboration du programme et d'assurer le suivi de l'exécution.

Ainsi, le CILSS avec l'aide de la BID élabore après plusieurs péripéties, un programme quinquennal d'un montant global de 431 millions de dollars US scindé en trois phases de 210, 170 et 51 millions \$ US respectivement.

Le point culminant dans l'instruction du dossier a été sans aucun doute la Table ronde des bailleurs de fonds tenue à Djeddah en juin 1998 au siège de la BID et au cours de laquelle des annonces de contributions d'un montant global de 100 millions dollars US ont été faites. (50 millions dollars US pour l'Arabie Saoudite en subvention dans le cadre de son programme d'hydraulique rurale en faveur du Sahel, 30 millions \$ US du Koweït et 20 millions de la BID sous forme de prêts concessionnels destinés à l'hydraulique rurale et pastorale et la petite irrigation).

Durant notre mandat, nous nous sommes évertués à rendre concret ce programme qui aujourd'hui est devenu une réalité tangible.

En effet, des réalisations sont en cours dans presque tous les pays membres du CILSS. Notre coopération avec l'OCI et les Institutions de financement arabes et islamiques telles la BID et la BADEA a été renforcée.

Cependant, nous nous devons de poursuivre nos actions de sensibilisation auprès de nos partenaires (Etats, Institutions bancaires, ONG, personnes privées etc.), afin non seulement de mobiliser le montant global requis et de privilégier la subvention comme mode de financement, à l'instar du premier programme d'aide d'urgence et cela au moment où le Sahel renoue cette année avec les campagnes agricoles catastrophiques, mais aussi de faire lever les conditionnalités imposées par certains donateurs à quelques pays membres du CILSS.

Il convient de rappeler que ce programme est éminemment politique et que sa gestion au niveau national requiert une bonne coordination et une bonne circulation de l'information entre les ministres des Affaires Etrangères, les ministres des Finances et les ministres de l'Agriculture.

Parmi les difficultés qui ont émaillé la gestion de ce dossier au niveau au CILSS, figure en bonne place le manque de moyens financiers et humains.

En effet, la Cellule légère de coordination prévue pour assurer une bonne coordination et suivi du dossier au sein du Secrétariat Exécutif, et dont l'absence dans le premier programme a constitué une grosse lacune, n'est toujours pas mise en place. Il devient dès lors indispensable à ce stade ci de l'évolution du programme, de mobiliser les moyens nécessaires à son fonctionnement.

RECOMMANDATIONS

a) aux donateurs

- la suppression des conditions imposées à certains pays en ré-échelonnant les dettes de ces derniers entre autres au moment où la Communauté Internationale prend des mesures similaires pour les pays pauvres les plus endettés ;
- le réexamen du mode de financement du Programme en faisant bénéficier aux pays récipiendaires du maximum de subvention ;
- l'accélération des procédures de déblocages des fonds ;
- l'institutionnalisation de l'appui au Secrétariat Exécutif du CILSS dans son rôle de facilitateur, suivi et coordination des programmes au niveau des Etats par la mise en place d'une Cellule légère en son sein ;
- la fréquence plus rapprochée du suivi de l'état d'exécution du programme.

S'agissant des donateurs comme la Tunisie, le Maroc et le Pakistan, qui avaient manifesté leur intérêt au programme à travers l'assistance technique et la formation, il serait nécessaire qu'ils confirment leur intention et fournissent des informations, notamment sur les domaines de formation et le quota de bourses allouées par pays bénéficiaires par année.

b) aux Etats bénéficiaires

- d'accorder la plus haute priorité à ce programme en facilitant au maximum toutes les procédures et en réagissant avec célérité ;

- d'assurer une coordination plus efficace du dossier éclaté entre différents Départements ministériels souvent cloisonnés avec comme conséquence la non circulation de l'information ;
- d'associer le plus étroitement possible leurs Ambassadeurs accrédités dans les pays donateurs pour un suivi régulier de l'instruction du dossier ;
- de poursuivre leurs actions de sensibilisation auprès des donateurs potentiels susceptibles de contribuer généreusement au Programme.

b) La participation commune à l'Exposition Universelle de Hanovre du 1^{er} juin au 30 octobre 2000

Les Sahéliens affrontent les mêmes problèmes environnementaux, les mêmes contraintes alimentaires et partagent les mêmes rêves, les mêmes ambitions, les mêmes priorités et les mêmes valeurs culturelles.

C'est, donc, avec enthousiasme qu'ils ont saisi l'occasion offerte par les organisateurs de l'Expo 2000 de Hanovre pour se présenter ensemble au reste du monde afin de montrer leurs efforts solidaires pour vaincre la faim, la soif et la maladie.

Le processus fut engagé en 1997 et la résolution n°03/33/CM/98 du Conseil des Ministres a marqué le démarrage effectif de préparation de cette participation. La phase préparatoire a été menée en étroite collaboration avec les Commissaires Généraux Nationaux et avec les partenaires Allemands. La gestion des stands a été réalisée dans l'harmonie et dans la parfaite entente entre ces trois acteurs.

Le succès qu'a cette présentation, son impact et son bilan en terme de visiteurs, d'expérience et de retombées indirectes pour nos pays, nous conforte dans la justesse de nos choix (contenu des stands, thèmes, etc...). Nous avons été toujours convaincu que l'Union fait la force et que le Sahel dispose d'un potentiel économique, cultuel et artistique qui ne demande qu'à être valorisé.

c) Le concours Parc Forestier

Ce concours qui rentre cette année dans sa deuxième édition fut lancé sur l'initiative de son Excellence le Président en exercice Dr Alhadji Yahya A.J.J. Jammeh.

Il a suscité beaucoup d'intérêt dans les pays et les candidatures sont venues des Communautés, écoles, groupes de femmes et de jeunes, des coins les plus reculés du Sahel.

Nous avons alors découvert que ces différents groupements, partout dans le Sahel, malgré les conditions difficiles, à force de courage, de solidarité et d'imagination ont trouvé des solutions adaptées pour protéger la vie et restaurer leur environnement.

La deuxième édition a connu des retards dus à la mise en place tardive des financements.

Ses résultats devaient être proclamés lors de la XIIIème Conférence des Chefs d'Etat ici à Bamako, mais les volets nationaux n'ont pas été organisés. Seuls trois pays sur neuf ont présenté des résultats. Nous proposons que les fonds destinés à cette édition soient placés dans le cadre du Fonds Spécial pour l'organisation future de ce concours qui mérite d'être pérennisé.

CONCLUSIONS

Le CILSS a pu développer au cours de ces dernières années, ses rapports avec ses partenaires traditionnels.

Des réunions périodiques sont organisées avec ses partenaires. Nous avons gardé des contacts avec leurs sièges qu'il s'agisse des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, du Canada, des Pays-Bas, de l'Italie, de la Suisse et du Japon, nous avons toujours trouvé disponibilité et compréhension.

Avec l'Union Européenne, nos rapports se sont renforcés, notamment à travers, une série de programmes que nous menons ensemble, PRS, PFIE, appui institutionnel au CILSS, Sahel 21, Sécurité alimentaire, PREDAS. Nous avons participé également aux réunions de suivi du 8è FED.

De nouveaux partenaires, se sont joints à nous tels que la Danemark, la Norvège, la Suède et le Portugal.

La BAD, la BOAD, le CRDI, la BADEA ont été impliqués dans la réalisation de nos programmes. La Banque Mondiale, montre un nouveau intérêt pour nos projets.

Nos rapports avec l'ensemble des Organisations internationales et régionales se sont améliorés. Nous avons créé particulièrement un Comité informel de coordination avec la CEDEAO et l'UEMOA dans le cadre du suivi du 8è FED et de la mise en œuvre de la CCD.

Ce redéploiement de l'image du CILSS est un élément important pour assurer une pérennisation. Cependant, il reste fragile et doit être consolidé par une présence effective et visible du CILSS dans ses domaines d'intervention.

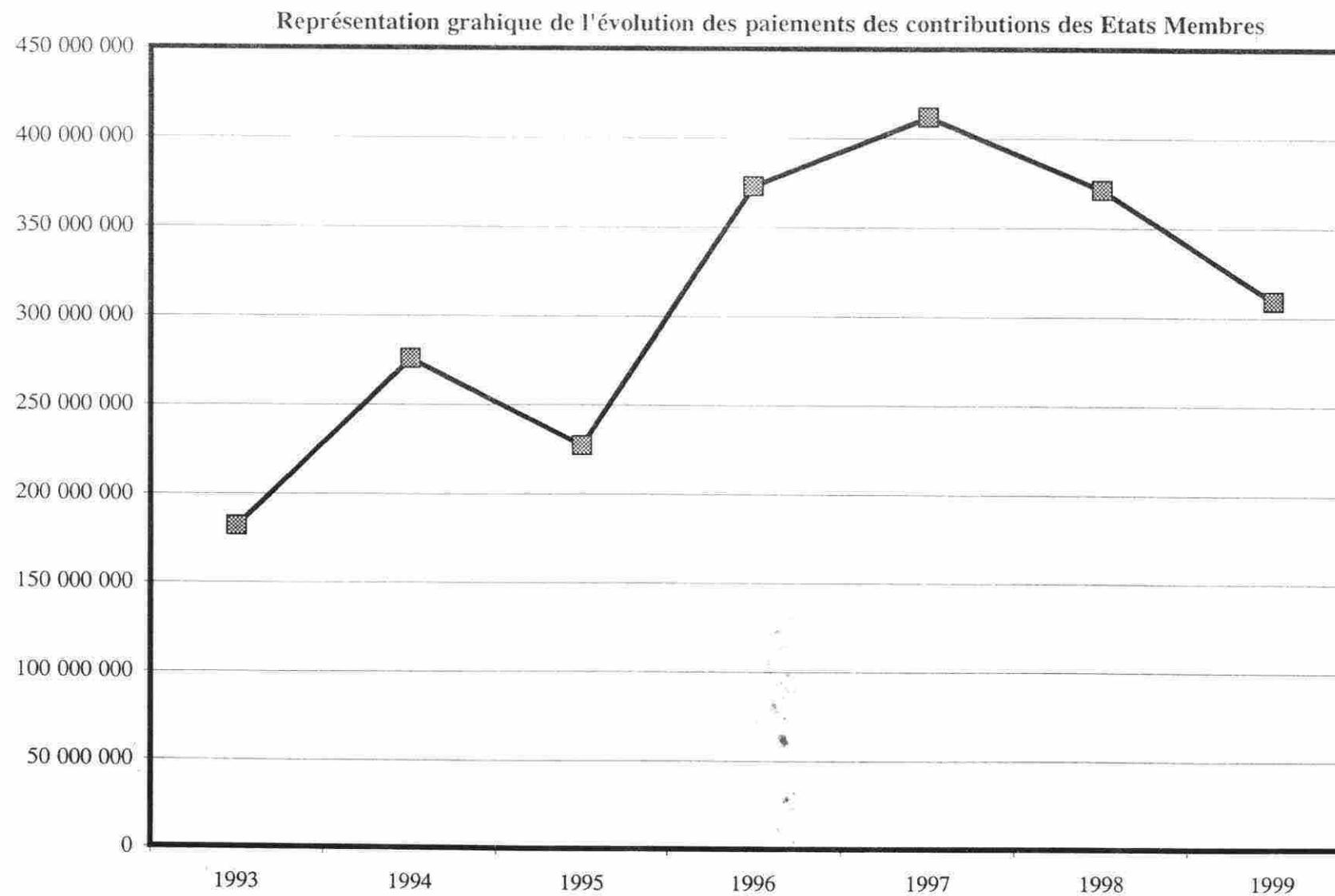
La base de cet élargissement des amis du Sahel et en réalité l'élargissement de l'assise du CILSS dans les pays. Les différents composants de la Société civile (paysans, femmes, jeunes, élus nationaux et locaux etc.) ont été associés à un moment où à un autre aux actions menées par l'Institution.

Cette situation reste fragile car, les contraintes fondamentales ne sont pas complètement levées.

Le défi, reste celui de trouver une solution durable aux problèmes des financements qui même s'ils sont disponibles, restent difficilement mobilisables aux moments voulus ce qui limite les impacts des actions.

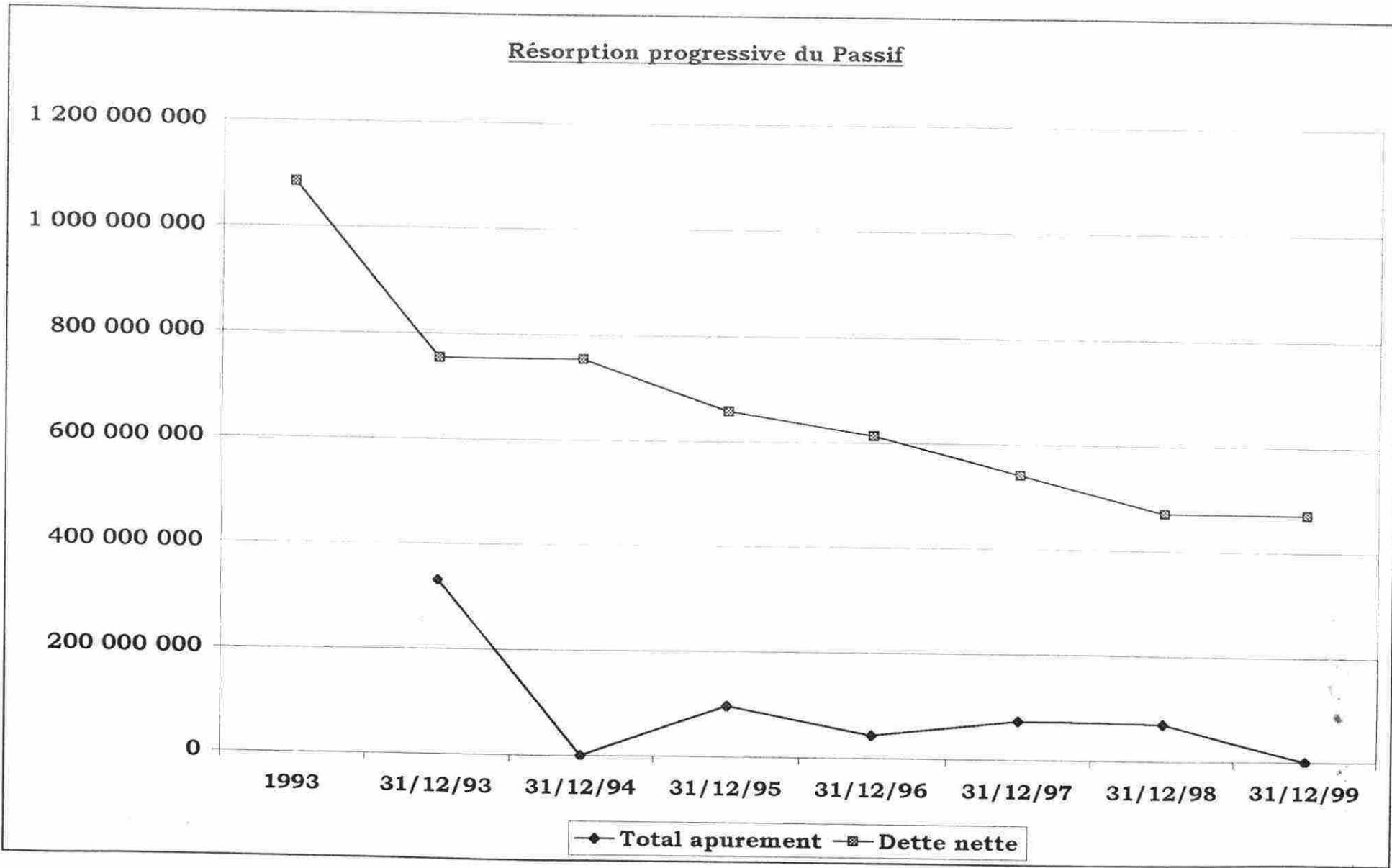
Le projet du "Fonds Spécial pour un développement durable du Sahel" nous semble la seule solution. Le projet est avancé dans sa conception. Les éléments constitutifs sont identifiés, sa nature, ses structures et son fonctionnement sont formulés. Il reste de franchir le pas décisif en lançant le processus par un geste significatif. Ce geste ne peut venir que des Etats membres. Car, il doit exprimer le renouvellement de leur engagement à consolider le cadre de solidarité, de concertation et d'unité qu'ils se sont donné en créant le CILSS.

ANNEXE 1



Annexe

Résorption progressive du Passif



COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

Annex 3

SITUATION DES CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES A LA CONSTRUCTION DU SIEGE



CILSS

CONSTRUCTION DU SIEGE	PAYS MEMBRES	ARRIÈRES DE CONTRIBUTIONS AU 31/12/99					CONTRIBUT. A VERSER AU TITRE DE 2000	CONTRIBUTIONS ENCAISSEES EN 2000			SOLDES RESTANT DUS Au 06 novembre 2000		
		1996	1997	1998	1999	TOTAL DU		ARRIÈRES	EXERCICE	TOTAL	ARRIÈRES	EXERCICE	SOLDE
								2000					
	BURKINA FASO	0	0	35 000 000		35 000 000	0	0	0	0	35 000 000	0	35 000 000
	CAP VERT	0	0	35 000 000		35 000 000	0	0	0	0	35 000 000	0	35 000 000
	GAMBIE	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	GUINEE BISSAU	0	0	14 000 000		14 000 000	0	0	0	0	14 000 000	0	14 000 000
	MALI	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	MAURITANIE	0	0	35 000 000		35 000 000	0	35 000 000	0	35 000 000	0	0	0
	NIGER	0	0	35 000 000		35 000 000	0	0	0	0	35 000 000	0	35 000 000
	SENEGAL	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	TCHAD	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAUX	0	0	154 000 000		154 000 000	0	35 000 000	0	35 000 000	119 000 000	0	119 000 000